Devenir kinésithérapeute

Au même titre que les sportifs de haut niveau, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagement pour les examens.

La Loi engage les employeurs comme les centres de formation à agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le souci de limiter les ruptures entre la Formation et l'emploi.

Conseil : Si vous avez bénéficié d'aménagements pendant votre scolarité, n'hésitez pas à en parler dès votre inscription à l'école pour faire les démarche nécessaire et rencontrer le référent handicap de l'ENKRE, cela ne fera qu'accélérer le processus d'accompagnement. Les aménagements ne sont pas reconduit de fait et doivent faire l'objet d'une demande spécifique validé par le médecin universitaire.

Vous êtes en situation de handicap ou vous présentez des problèmes de santé, n'hésitez pas à en parler.
Le référent handicap de l'institut est là pour vous accompagner dans la réussite de votre diplôme.

CONTACTS :

Référent Handicap ENKRE
Cécile THIRION
Enkre.thirion@gmail.com
Coordinatrice pédagogique du 2ème cycle
Tel : 01 43 96 64 64 poste 74 93

Référent Handicap Paris-Saclay
Simon PATIGNY
simon.patigny@universite-paris-saclay.fr
handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr
Tel : **01 49 59 66 07**

L' **ENKRE** est à l'écoute des étudiants qui peuvent avoir des problèmes sociaux ou psychologiques. Vous pouvez contacter pour toute information : M Geoffroy TROUVEROY geoffroy.trouveroy@ght94n.fr

ENKRE École Nationale de Kinésithérapie et Rééducation — Hôpitaux Paris Est Val de Marne — université PARIS-SACLAY FACULTÉ DE MÉDECINE — Région îledeFrance

En situation de handicap, vous souhaitez être accompagné durant vos

Études de Kiné

C'est possible !

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Erasmus+

Pourquoi anticiper la mise en place de mesures d'accompagnement?

Les études de kinésithérapie sont exigeantes sur le plan des attendus tant pendant les enseignements que durant les stages avec un rythme soutenu et une alternance de cours théoriques, d'apprentissage pratique et d'expériences en stage qui demandent de savoir vite s'adapter.
En fonction des conséquences de votre handicap, pour organiser au mieux ces temps et éviter les échecs en formation, il vous appartient de contacter le référent handicap de l'ENKRE et de l'université pour qu'ils puissent valider la demande, identifier vos besoins et mettre en place un plan d'accompagnement adapté.

Vous pourrez bénéficier d'aménagements nécessaires pour les examens tels que :

- Le temps majoré pour les épreuves écrites
- La composition sur ordinateur
- Le suivi pédagogique personnalisé
- ...

Les étapes de l'accompagnement

1. S'assurer d'avoir bien compris l'environnement et les attendus du métier au regard de sa situation de handicap.
2. Être déclaré apte par le médecin agréé tant à l'exercice du métier qu'aux exigences du référentiel de compétences.
3. Prendre RDV avec le référent handicap de l'institut puis de la mission handicap universitaire pour définir ensemble les dispositifs d'accompagnement.
4. Tester les mesures d'accompagnement pendant les enseignements théoriques, pratiques et les stages.
5. Faire un point régulier et au besoin réévaluer avec le référent handicap de l'institut votre situation

A savoir

L'Enkre est rattaché au **D**épartement **U**niversitaire de **K**inésithérapie **P**hysiothérapie (DUFKP) **de l'université Paris-Saclay** et bénéficient des services de la mission handicap et du service de santé universitaire pour leurs étudiants. De ce fait, toutes les demandes d'aménagement de formation ou d'examen doivent au préalable être examinées par le SUMPPS de l'université Paris Saclay, avant de nous être adressées.

Il est essentiel d'anticiper votre année et de définir le plus rapidement possible votre plan d'accompagnement personnalisé avec le référent handicap de l'ENKRE à partir des recommandations du SUMPS et de le faire valider par les instances compétentes (ICOGI)
pour vous assurer la réussite de votre Formation jusqu'à l 'obtention du diplôme